une case en plus...

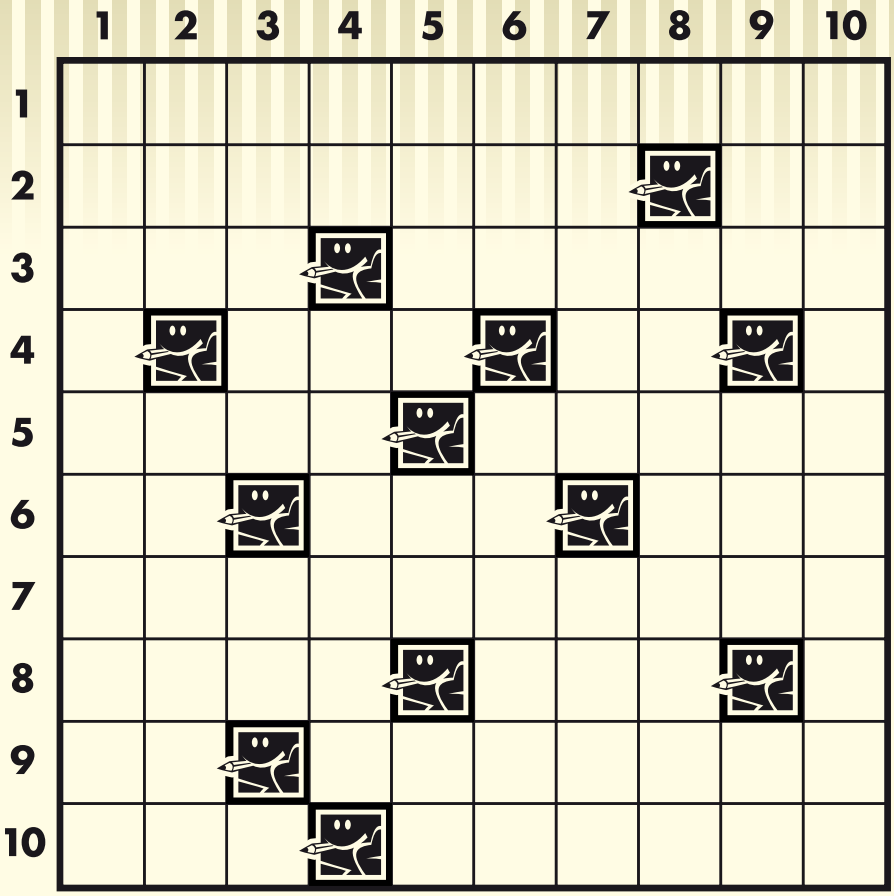

Solution sur www.motscroises.org

"AU SALON DES INVENTIONS"

Horizontalement

1. Invention bourguignonne qui n'aura pas connu d'échec cuisant (deux mots) **2.** Pensées pour causer des soucis • Non admission à Oxford **3.** Refuse la paternité • Ensemble de gens en bonne intelligence **4.** Espace économique • Article **5.** Suisse en allant, «étranger» en revenant • L'inventeur de ce truc très fin aura fait son beurre (2 mots) **6.** Cuit dans le milieu • Championne de mots croisés... parlés • «Tout» en anglais **7.** Moteur qui marche pour la compétition des inventeurs **8.** Ils ont des grains • Boîte de téléphone **9.** Partie de sciences • Comme des crus ou des millésimes **10.** Le père comme le fils • Grand «casse-croûte».

Verticalement

1. Font une course, en espérant un bon prix **2.** Reçu dans le pavillon • Inventeur bourguignon ou «phototype» ? **3.** Tirée du néant • Adverbe **4.** Pièce de production • Se présenta au stand **5.** Fait impression • Privatif • Fils du Créateur (abrégé) **6.** Objet utile au golf et au rugby • Fait travailler les grosses têtes en un mot, fait mal au pied en deux **7.** Obtinsse, en manquant de bon sens • Il cache quelque chose **8.** Es la mère de nouveau-nés ou de nouveautés **9.** École pour les postes • Pronom • En épelant : elle apprécie **10.** Femme d'esprit «alambiquée».

eskimos www.JeanRossat.com

© Jean Rossat

Rien que des mots

PHOTOS C.BAUJARD

Sur le grill

Le Tournoi de mots croisés des collèges ne manque pas de souffle : il se déroule, en mai, comme une compétition sportive, avec matchs contrôlés par des arbitres. Les terrains sont rarement lourds, les candidats souvent bien entraînés, préparés psychologiquement dans le huis-clos de leur Clairefontaine (les cahiers à lignes) pour affronter le grand championnat du mois de mai.

Cette année, deux championnes locales, Justine et Coralie, du collège Paul-Fort (Is-sur-Tille) ont bien occupé le terrain et assuré le spectacle entre les 5 manches de la compétition. La première rencontre de l'après-midi aura été la plus chaude : les joueuses terminent leur grille avec la solution parfaite au moment où leurs adversaires (deux garçons brillants des Lentillères, de Dijon) disent «stop!» avant elles... mais avec une faute qui les disqualifie. Pire qu'un tirage au sort défavorable, le parcours des deux championnes les fait tomber contre une autre équipe d'Is-sur-Tille en huitièmes de finale. Les 4 filles se connaissent bien pour avoir usé leurs marqueurs sur les mêmes tableaux du club de mots croisés du collège. La partie est très serrée et se solde par deux grilles sans faute expédiées en un peu plus de quatre minutes. Mais c'est Justine et Coralie qui prennent le risque d'arrêter la partie et l'emportent, avec un brin de tristesse pour leurs copines qui auraient pu faire un parcours tout aussi remarquable dans la compétition.

Après ça, les filles issoises s'offrent un festival de parties remportées facilement, par arrêt vital sur des grilles impeccables et sans appel. Leurs fans se déchaînent, elles les rejoignent pour se taper dans la main et se tomber dans les bras les unes des autres. Tout ça sous le regard un tantinet inquiet des parents, de l'entraîneur et du principal adjoint du collège. Il ne s'agit pas de vendre la peau de l'ours et de se voir déjà sur le podium, la coupe en main, le plus dur reste à faire.

Les voilà en finale, face à une équipe de deux garçons du collège Henri-Morat, de Recey-sur-Ource, un collège habitué du Tournoi qui lui réussit bien. Les championnes locales s'activent sur la blanche pelouse de leur tableau effaçable, et crient «stop !» au bout de 4 minutes et demie, alors que leurs adversaires viennent d'inscrire l'ultime lettre, comme un but bien cadré dans la petite lucarne de la dernière case libre sur leur grille. Vérification faite par les arbitres, les deux grilles sont parfaites ! Mais Justine et Coralie ont le bénéfice de la partie arrêtée par elles.

Is-sur-Tille a donc la joie de renouer avec la victoire qui lui a échappé si souvent. Et le titre est accompagné de jolis prix pour les 4 finalistes (des tablettes tactiles) et un bon d'achat de 500€ pour le CDI du collège, avec en plus une belle plaque émaillée pour conserver le souvenir de cette journée mémorable.

C. Baujard • christian.baujard@orange.fr